[SPDMM 2023] Quels engagements pour les Etats membres ?

Direction : Ministère des Armées / Publié le : 07 décembre 2023

Le 8° sommet régional des ministres de la Défense du Pacifique sud, présidé par Sébastien Lecornu, s'est clôturé par la signature d'une déclaration d'intention. Les sept Etats membres se sont engagés à renforcer leur coopération et leur coordination autour de quatre enjeux majeurs. Explications.



SPDMM 2023 - © Bryan Gauvan / Ministère des Armées

Renforcer l'interopérabilité des forces armées de la région face aux catastrophes climatiques

Le Pacifique sud est la région du monde la plus touchée par les effets du changement climatique. Les catastrophes naturelles y sont de plus en plus violentes et de plus en plus récurrentes. La gestion humanitaire des phénomènes climatiques extrêmes, nécessite désormais le plus souvent d'avoir recours aux capacités de projection des forces armées, pour porter secours aux populations sinistrées. Le SPDMM 2023 a donc été l'occasion de voir dans quelle mesure, les Etats du Pacifique sud pourraient accroître et améliorer la collaboration de leurs forces armées face à de telles situations. En ce sens, les Etats membres ont approuvé le guide d'interopérabilité HADR (Humanitarian assistance and disaster relief). Ce document a été élaboré au cours de l'édition 2023 de l'exercice régional LONGREACH, organisé pour entrainer les capacités d'interopérabilité des forces armées de la région, en cas de catastrophe naturelle. Connu sous le nom d'instructions permanentes HADR de la défense, le texte servira désormais de document de base pour la planification et la participation aux exercices.

Par ailleurs, le renforcement de l'interopérabilité entre les forces armées de la région passe par un meilleur partage de l'information entre partenaires. Sur ce point, les ministres de la Défense des Etats membres se sont entendus sur la nécessité de finaliser un protocole d'échange avant l'édition 2024 du SPDMM.

L'édition 2023 du SPDMM aura également été l'occasion pour les Etats membres de soutenir l'initiative australienne pour la création d'un groupe d'intervention dans le Pacifique. Le *Pacific Response Group* aura vocation à identifier un groupement composé de forces de chacun des pays membres, afin d'intervenir en 48 h en cas de catastrophe naturelle.

La lutte contre la surpêche dans le Pacifique sud

Dans le Pacifique sud, plus de la moitié des espèces de poissons est pêchée à des niveaux non durables. Le SPDMM a donc été l'occasion pour le ministre français des Armées, Sébastien Lecornu, de rappeler l'importance d'apporter une réponse adaptée à l'ampleur de la menace : « La question de la pêche illégale est

désormais un sujet de sécurité puisque le degré d'intensité de cette pêche illégale appelle désormais plutôt une réponse qu'on pourrait dire militaire, en tous cas durcie, puisque nous sommes à un seuil dont le niveau de préoccupation est important. » Si la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (dite pêche INN), est globalement bien endiguée dans les zones économiques exclusives françaises du Pacifique sud, grâce aux actions de surveillance et de contrôles des forces armées en Nouvelle-Calédonie (FANC) et des forces armées en Polynésie française (FAPF). La pression est forte en haute mer et autour des Etats insulaires. Le SPDMM a donc été l'occasion pour les Etats membres de décider le renforcement des opérations de shipriding, pour répondre aux besoin de chacun. Le shiprinding consiste à patrouiller dans les eaux territoriales et les zones économiques exclusives d'un Etat tiers, en embarquant un officier du pays concerné, pour faciliter le déclenchement d'une procédure judiciaire. Pour l'année 2024, la France propose 160 jours de mer au profit de ses voisins

Renforcer la formation dans le domaine de la défense et de la sécurité

Les Etats membres se sont engagés à mieux coordonner leurs offres et leurs besoins en matière de formation pour développer les compétences nécessaires aux enjeux actuels de sécurité. Deux initiatives majeures ont été présentées au cours du sommet. À la suite d'une initiative du Chili, les membres se sont engagés à créer un réseau universitaire du SPDMM afin de jeter des ponts entre les institutions universitaires de défense et ainsi améliorer le partage des analyses de sécurité. De son côté, la France a présenté son projet d'Académie du Pacifique. Annoncée par Emmanuel Macron, elle a vocation à structurer l'offre de formation dans la région pour répondre notamment aux enjeux de sécurité maritime et de menace cyber. D'ici l'année 2027, les armées françaises formeront 240 stagiaires par an.

Renforcer la résilience des Etats de la région face au changement climatique

Dans le Pacifique sud, la hausse du niveau des mers est quatre fois plus élevée que la moyenne mondiale. A ce sujet, les Etats membres ont soutenu la feuille de route proposée par la France pour rendre opérationnelle l'étude SPDMM 2019 sur l'impact du changement climatique sur les infrastructures de défense et de sécurité. Ce document détaille une série de recommandations sur l'impact sécuritaire du changement climatique dans le Pacifique sud à l'horizon 2030. Les Etats membres ont donc convenu de la mise en place d'un groupe de travail pour renforcer leur résilience commune face au changement climatique.

Après cette édition 2023 du SPDMM qui s'est déroulée pour la première en France, à Nouméa, les ministres de la Défense du Pacifique sud se retrouveront en Nouvelle-Zélande en 2024.